



LE JOURNAL NUMÉRIQUE DE LA LIGUE AU SERVICE DES CLUBS

LA LIGUE

et vous!

N°33

SOMMAIRE

Pages 2 à 4 :

Tirages Coupe de Paris

Page 5 :

Inscriptions BEF-BMF

Page 6 :

F.A.F.A Emploi

Pages 7 & 8 :

Informations Licences

Page 9 :

Assistance Juridique

Page 10 :

Appel à candidature

Pages 11 à 13 :

Procès-Verbaux

Page 14 :

Nous Joindre

75 77 78 91
92 93 94 95



Tirages Coupe de Paris

Soirée de tirages au sort de la
Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF



Ce mardi 11 mars avaient lieu six tirages de la **Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF**.

Les quarts et demi-finales des catégories **U15F**, **U18F**, **Seniors F**, **Futsal Seniors F**, **Futsal Seniors** et **Outre-Mer** ont été tirés.

A noter que des cadeaux étaient à gagner lors d'une tombola pour les personnes présentes.



Découvrez les photos et les réactions de ces tirages en [cliquant ici](#) !





Tirages Coupe de Paris

Retrouvez ci-contre les affiches des quarts et demi-finales des catégories U15F, U18F, Seniors F, Futsal Seniors F, Futsal Seniors F, et Outre-Mer.

U15F



75 77 78 91
92 93 94 95

U15F
1/4 DE FINALES 22 MARS

PARIS FC 2 (R2) VS PARIS FC (R1)

FC FLEURY 91 2 (R3) VS FC FLEURY 91 (R1)

FC RUEIL MALMAISON (R1) VS RED STAR FC (R3)

RAMBOUILLET VVELINES (R3) VS PSG (R1)



75 77 78 91
92 93 94 95

U15F 1/2 FINALES 26 AVRIL

PARIS FC 2 (R2) OU PARIS FC (R1) VS FC FLEURY 91 2 (R3) OU FC FLEURY 91 (R1)

RAMBOUILLET VVELINES (R3) OU PSG (R1) VS FC RUEIL MALMAISON (R1) OU RED STAR FC (R3)

U18F



75 77 78 91
92 93 94 95

U18F
1/4 DE FINALES 22 MARS

GPSO ISSY 92 (R1) VS FC RUEIL MALMAISON (R1)

UF CLICHOIS (R3) VS FC MANTOIS 78 (R3)

PSG 2 (R2) VS PARIS FC 2 (R1)

FC FLEURY 91 2 (R1) VS ÉRAGNY FC (R2)



75 77 78 91
92 93 94 95

U18F 1/2 FINALES 26 AVRIL

FC FLEURY 91 2 (R1) OU ÉRAGNY FC (R2) VS PSG 2 (R2) OU PARIS FC 2 (R1)

UF CLICHOIS (R3) OU FC MANTOIS 78 (R3) VS GPSO ISSY 92 (R1) OU FC RUEIL MALMAISON (R1)

Seniors F



75 77 78 91
92 93 94 95

SENIORS F
1/4 DE FINALES 29 MARS OU 02 AVRIL

FC FLEURY 91 3 (R3) VS FC FLEURY 91 2 (R2)

AA S CARCELLES (D3 FFF) VS COSMO TAVERNY (R1)

EFPF (R2) VS VGA SAINT-MAUR (R1)

VAUX LA ROCLETTE (R1) VS RC SAINT-DENIS (D3 FFF)



75 77 78 91
92 93 94 95

SENIORS F
1/2 FINALES 26 OU 30 AVRIL

EFPF (R2) OU VGA SAINT-MAUR (R1) VS VAUX LA ROCLETTE (R1) OU RC SAINT-DENIS (D3 FFF)

AA S CARCELLES (D3 FFF) OU COSMO TAVERNY (R1) VS FC FLEURY 91 3 (R3) OU FC FLEURY 91 2 (R2)

75 77 78 91
92 93 94 95



Tirages Coupe de Paris

Fém Futsal



 75 77 78 91
 92 93 94 95

FUTSAL SENIORS F DU 24 AU 30 MARS
1/4 DE FINALES

EU TORCY FUTSAL 2 (R2) VS EU TORCY FUTSAL (R1)

RÉPUBLIQUE (R2) VS JOLIOT GROOM'S (R2)

DIAMANT FUTSAL (R1) VS BONDY CÉCIFOOT CLUB 2 (R2)

CROÏNE FC (R2) VS ROISSY BRIE FUTSAL (R2)



 75 77 78 91
 92 93 94 95

FUTSAL SENIORS F DU 14 AU 20 AVRIL
1/2 FINALES

RÉPUBLIQUE (R2) OU JOLIOT GROOM'S (R2) VS CROÏNE FC (R2) OU ROISSY BRIE FUTSAL (R2)

EU TORCY FUTSAL 2 (R2) OU EU TORCY FUTSAL (R1) VS DIAMANT FUTSAL (R1) OU BONDY CÉCIFOOT CLUB 2 (R2)

Seniors Futsal



 75 77 78 91
 92 93 94 95

FUTSAL SENIORS 24 AU 30 MARS
1/4 DE FINALES

PARIS FUTSAL (R3) VS AULNAY FUTSAL (R2)

BVE FUTSAL (R1) VS ATTAINVILLE FUTSAL (R1)

ARTISTES FUTSAL (R1) VS DIAMANT FUTSAL 2 (R2)

SPORT ÉTHIQUE LIVRY (R2) VS ISSY LES MX FC (R1)



 75 77 78 91
 92 93 94 95

FUTSAL SENIORS 14 AU 20 AVRIL
1/2 FINALES

BVE FUTSAL (R1) OU ATTAINVILLE FUTSAL (R1) VS SPORT ÉTHIQUE LIVRY (R2) OU ISSY LES MX FC (R1)

ARTISTES FUTSAL (R1) OU DIAMANT FUTSAL 2 (R2) VS PARIS FUTSAL (R3) OU AULNAY FUTSAL (R2)

Outre-Mer



 75 77 78 91
 92 93 94 95

OUTRE-MER 26 MARS
1/4 DE FINALES

RÉUNIONNAIS DE SÉNART VS PARIS 19ÈME ANTILLAIS

WAYWOUVWEAR FC VS CA VITRY

ACS OUTRE-MER VS USM VILLEPARISIS

FLAMBOYANTS DE VILLEPINTE VS ENT EXPOGRAPH TROPICAL



 75 77 78 91
 92 93 94 95

OUTRE-MER 09 AVRIL
1/2 FINALES

WAYWOUVWEAR FC OU CA VITRY VS FLAMBOYANTS DE VILLEPINTE OU ENT EXPOGRAPH TROPICAL

ACS OUTRE-MER OU USM VILLEPARISIS VS RÉUNIONNAIS DE SÉNART OU PARIS 19ÈME ANTILLAIS

75 77 78 91
92 93 94 95



Inscriptions BEF-BMF

Ouverture imminente des inscriptions aux tests d'entrée



L'ouverture des inscriptions en ligne aux tests d'entrée des **BEF** (Brevet d'Entraîneur de Football) et **BMF** (Brevet de Moniteur de Football) est imminente.

Le nombre de places est **limité** et le traitement des demandes se fera par ordre d'arrivée et de complétude des dossiers. **Rendez-vous dans les jours à venir si vous souhaitez vous inscrire !**

> Nous restons à votre disposition pour toute question ou information complémentaire par mail formations@paris-idf.fff.fr ou par téléphone **01 85 90 03 70**.



Toutes les informations sur le [site](#) !



F.A.F.A EMPLOI

Le dispositif F.A.F.A Emploi ouvert pour
la saison 2025-2026 !



Nous vous informons de l'ouverture
du dispositif **F.A.F.A Emploi** pour
la saison 2025-2026 (14 mars – 04 mai 2025)



Pour tout savoir sur ce dispositif, [cliquez ici](#) !





Licences 1/2

Restrictions de participation pour les joueurs licenciés après le 31 janvier

A l'approche de la date butoir du 31 Janvier, nous vous rappelons les restrictions de participation applicables aux joueurs/joueuses licencié(e)s après cette date à savoir :

1. Les joueurs et joueuses des catégories Seniors et Seniors-Vétérans licencié(e)s après le 31 janvier ne peuvent pratiquer en compétition officielle que dans les équipes évoluant :
 - dans le Championnat de District s'il ne comprend qu'une seule division, ou dans la ou les division(s) inférieure(s) à la division supérieure de District si le Championnat Départemental comprend deux divisions ou plus,
 - dans la dernière division des Championnats Régionaux suivants : Football d'Entreprise du samedi Matin, Football d'Entreprise et Critérium du samedi, Futsal Féminin.
 - dans les championnats de Football Diversifié de niveau B (le Championnat Départemental Futsal, et le Football Loisir).
2. Les joueurs des catégories des **U6** aux **U19** et les joueuses des catégories des **U6 F** aux **U19 F** licenciés après le 31 janvier ne peuvent participer qu'aux compétitions officielles régionales et départementales de jeunes et uniquement dans leur catégorie d'âge.
3. Les joueurs et joueuses renouvelant pour leur club et ceux qui, après avoir introduit une demande de changement de club n'ayant pas abouti, résignent à leur club, ne sont pas soumis aux restrictions des alinéas 1 et 2 du présent article.

L'accord du club quitté : rappel

Conformément aux dispositions de l'article 92 des Règlements Généraux de la F.F.F., pour les joueurs changeant de club hors période (du 16 Juillet au 31 Janvier), le club d'accueil doit, sauf dispositions particulières, impérativement obtenir l'accord du club quitté, via Footclubs, avant de saisir la demande de changement de club.

Si la demande d'accord du club quitté est formulée au plus tard le 31 février et que cet accord intervient avant le 8 février, la date de la demande de changement de club correspond à la date de la demande d'accord du club quitté par le club d'accueil, via Footclubs, à condition que le dossier soit complet dans un délai de 4 jours francs à compter de l'accord du club quitté.

A ce titre, et compte tenu du fait que l'obtention de l'accord club quitté peut prendre du temps, nous vous recommandons fortement d'anticiper autant que possible la saisie de vos demandes de changement de club.



Licences 2/2

Cas particulier du joueur présentant une licence avec la mention «active»

Dans le cas où le club a saisi une demande de licence et transmis les pièces correspondantes, mais que la Ligue n'a pas encore contrôlé le dossier et validé sa conformité, la licence du joueur apparaît avec le statut «active» sur les différents supports de présentation des licences.

Dans ce cas, le joueur peut participer à une rencontre de compétition officielle.

Il est toutefois rappelé que le club alignant un joueur avec une licence «active» doit faire preuve de (i) vigilance tant au niveau des informations saisies que des pièces transmises, et (ii) diligence en cas de refus d'une pièce, et ce, afin de ne pas risquer que la date d'enregistrement de la licence soit différente de celle de la saisie de la demande, et que, *in fine*, le joueur concerné ne soit pas qualifié.

Article 82.2 des Règlements Généraux de la F.F.F.: «les dossiers complets ou complétés dans un délai de quatre jours calendaires à compter du lendemain de la notification par la Ligue, ou la F.F.F. le cas échéant, de la ou des pièces manquantes, la date de l'enregistrement est celle de la saisie de la demande de licence par le club, par Footclubs.

Pour les dossiers complétés après ce délai, la date de l'enregistrement est celle de la date d'envoi constatée de la dernière pièce à fournir.»

Attestation d'affiliation club

Pour la saison 2024/2025, la FFF a déployé une nouvelle fonctionnalité qui permet à chaque club d'éditer, à tout moment, une attestation d'affiliation.

Pour ce faire, rendez-vous sur Footclubs via le menu "Organisation / Editions et Extractions / Onglet Attestation affiliation" :



[Cliquez ici](#) pour avoir un aperçu du chemin à suivre !



Assistance Juridique

Pour les clubs



Le monde du sport est amené à se professionnaliser pour faire face à une judiciarisation croissante dans un contexte réglementaire qui évolue et se complexifie.

Fort de ce constat, la Ligue de Paris a travaillé, pendant plusieurs mois, avec un Cabinet d'avocats expert dans l'industrie du sport et les institutions sportives afin de pouvoir proposer à la fois à ses Districts et à ses clubs un accompagnement dans les problématiques juridiques qu'ils rencontrent au quotidien.

Ainsi, nous vous proposons une permanence juridique mensuel :

« ASSISTANCE CLUB »

Un ou plusieurs avocats du Cabinet seront présents au siège de la Ligue et recevront les Clubs afin de leur apporter une assistance juridique. Les rendez-vous pourront se faire par téléphone ou par voie de visio-conférence.

Les clubs seront reçus sur rendez-vous.

Retrouvez plus d'informations sur notre site internet en cliquant [ici](#) !





Appel à candidature

Coupes de Paris Crédit Mutuel IDF. Saison 2024/2025

Chaque fin de saison est marquée par les finales des **Coupes de PARIS CREDIT MUTEL I.D.F.** des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir ces événements sont invités à faire acte de candidature auprès de la Ligue.

Les candidatures sont à adresser au Secrétaire Général.

Vous trouverez ci-dessous le planning des finales :

Catégories	Nbr de finales	Nbr de terrains nécessaires	Dates
Seniors Féminine	1	1	Semaine du 19 mai 2025 ou Semaine du 26 mai 2025
CDM / Anciens	2	2	Dimanche 08 juin 2025
Seniors Futsal Masculin	Capacité de la tribune : Au moins 500 places		Semaine du 20 au 24 mai 2025
Seniors Futsal Féminin	Capacité de la tribune : Au moins 350 places		Semaine du 02 au 06 juin 2025
Foot Entreprise	Match 1 à 10h Match 2 à 14h		Samedi 10 mai 2025



Procès-Verbaux

Commission Régionale du Football Féminin



Commission Régionale Futsal

N°37

Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors

N°46





Procès-Verbaux



Commission Régionale des
Compétitions Jeunes et Séniors
N°47

Commission des Statuts et Règlements &
Contrôle des Mutations



Commission Régionale Prévention Médiation Éducation



Procès-Verbaux



Commission Régionale de l'Arbitrage

Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes



Commission Régionale Futsal
N°38



Nous Joindre

Horaires d'ouvertures du standard téléphonique

01 42 44 12 12

LUN. - VEN.

09h30 - 12h30

13h30 - 17h30

SAM. - DIM.

Permanence Téléphonique



Contacts

DA COSTA Sandra

01 85 90 04 90

Responsable IR2F

HISPAL Estelle

01 85 90 03 79

Chargée de Formation BMF

LERMA Lénaïck

01 85 90 03 71

Département Technique

NOGUEIRA Stacy

01 85 90 04 73

Chargée de Formation BEF

SALISSOU Raïssa

01 42 44 12 25

Formation Initiale Arbitrage

Retrouvez toute l'actualité du
Football Francilien sur les réseaux

paris-idf.fff.fr

